

DU Paramédical : urgences collectives, catastrophes et crises sanitaires

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUB481

Responsable de l'enseignement : Lionel Lamhaut

Coordinateur : Pr Benoît Vivien

Responsable Formation Médicale Continue : J. Aliano

Forme de l'enseignement : en présentiel

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

- Apporter dans le domaine des soins infirmiers et, dans le cadre réglementaire, les connaissances théoriques, organisationnelles, diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les habiletés nécessaires à l'exercice dans les circonstances exceptionnelles, impliquant de nombreuses victimes
- Ainsi, les professionnels paramédicaux pourront concevoir et réaliser un projet de soins infirmiers adapté aux circonstances d'urgence collective et de catastrophe dans le cadre des plans préhospitaliers et hospitaliers

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUB481

Volume horaire : 102 heures

Calendrier : de décembre à Avril

- Cours magistraux: 70 heures
- Travaux dirigés: 10 heures
- Travaux pratiques: 22 heures

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique :

Pierre Carli (PU-PH) / Benoît Vivien (PU-PH), Lionel Lamhaut (PH) / Marc Lejay (PH) / Barbara Mantz (Cadre de santé spécialisé)

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

L'inscription à un DU ou un DIU donne un accès physique et numérique aux bibliothèques d'Université de Paris : <https://u-paris.fr/bibliotheques/>

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

- IDE qui exercent dans les structures d'urgences préhospitalières et hospitalières
- Infirmiers spécialisés
- IADE qui exercent dans des structures d'urgences notamment SAMU-SMUR
- Cadres de santé ou faisant fonction qui, dans les structures d'urgences participent à l'organisation des soins infirmiers en cas de circonstances exceptionnelles
- IDE récemment diplômés qui désirent un complément de formation à l'issue de l'obtention de leur diplôme d'Etat s'orientant vers une structure urgences.
- Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement sous réserve d'autorisation du Directeur d'enseignement et du Conseil pédagogique.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**

Pour toute personne finançant seule sa formation : **1500 €**

Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :

- Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1020 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
- Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **720 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : **300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de la formation : 15 déc. 2025

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Lionel Lamhaut
lionel.lamhaut@aphp.fr

Secrétariat pédagogique

Valerie Fouquet
valerie.fouquet@aphp.fr

Gestionnaire de formation continue

Emilie Monnier
emilie.monnier@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Places limitées

Lieu de formation

Site Necker

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation